



C'est dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qu'apparaît de la façon la plus évidente le chevauchement de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada. On voit le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Don Jamieson, lors de la session inaugurale de la conférence semestrielle des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Genève en décembre dernier. A ses côtés, le représentant permanent du Canada auprès de l'OTAN, M. Ghislain Hardy.

perçu comme une menace sur le plan intérieur et que le principal adversaire sur le plan extérieur est considéré comme pouvant faire contrepoids en matière de souveraineté, les protagonistes en présence et les divers facteurs qui entrent en jeu tissent un enchevêtrement de lignes de force dont il devient très difficile de calculer la résultante.

On se rappellera qu'il y a à peine huit ans, le Premier ministre faisait remarquer que la politique étrangère du Canada avait été déterminée dans une large mesure par la politique de défense adoptée dans le contexte de l'OTAN; c'était la charrue avant les bœufs disait-on. Aujourd'hui, il ne doit plus subsister beaucoup de doutes dans son esprit quant à la politique qui l'emporte sur l'autre et qui l'a toujours emporté d'ailleurs. Il apparaît maintenant que la politique étrangère a déterminé en tous points la nature et l'orientation de la politique de défense sans qu'on se soucie beaucoup des répercussions possibles sur

la sécurité intérieure. L'acquisition de chars *Léopard* et le remplacement du CF-104 constituent de bien coûteuses pièces de marchandage, d'autant que les avantages du lien contractuel ne sont pas encore connus, du moins de ce côté-ci du brouillard de rhétorique officielle qui enveloppe depuis le début cette offensive diplomatique.

Un heureux compromis

Il est maintenant admis que le Canada doit demeurer au sein de l'OTAN et que sa contribution militaire doit y être plus substantielle que les forces déployées à titre symbolique depuis 1969. Pourtant, il y aurait un moyen de concilier au moins partiellement les multiples tensions qui tiraillent la politique canadienne de défense; ce serait de répartir l'effort militaire au sein de l'OTAN de façon à faire coïncider, autant que possible, la protection de la souveraineté et les obligations envers l'Organisation. Il doit exister une solution